L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 11 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

REPARATION de Gasoline Stoves et chauffage. S'adresser, par carte postale, P. V. Tio 298 Royale. 11 nov—1f

LEÇONS d'Anglais pour les Français. Ecole commerciale du jour et du soir, 327 rue Bourbon. 11 nov—1f

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX - - - - - 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN BON JARDINIER—Fleurs et légumes, demande à se placer dans une maison privée. Il a d'excellentes recommandations. S'adresser à Chas Gérard, No 7 rue Toulouse. 10 nov—3 f

A LOUER

A LOUER—Bon marché, rez-de-chaussée, 199, Villeré, quatre chambres. S'adresser au premier. 11nov—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Un cottage en briques et un cottage en bois; Deuxième District, près Remparts, huit chambres chaque; en bon état. 11 nov—1f MEUX, 188 rue Commune.

DEMANDES.

ON demande—Jeune fille blanche, parlant anglais, pour service de maison et salle à manger. Bon home. S'adresser 1533 rue Félicité. 11 nov—1f

ON demande—A acheter un Sideboard antique, acajou ou chêne sculpté. S'adresser lettre G., ABEILLE, donnant le prix et l'endroit où il peut être vu. 11 nov—1f

ON demande—Une femme gardienne parlant français. S'adresser 289 St Pierre, entre Claiborne et Derbigny. 11nov—1f

DEMANDE—Fileurs et tisserands; aussi garçons et filles pour apprendre à filer et tisser. S'adresser Maginnis Cotton Mills, au coin des rues Constance et Calliope. 8 nov—2 sem

JE voudrais acheter le contenu d'une maison ou des meubles dépareillés. P. O. Box 540. 26oct—2sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété attrayante du Sixième District.

Auguste J. Claverie vs Mme Caroline Metzinger et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,148—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles, et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 11 borné par les rues Tchoupitoulas, Arabella, Jersey et Joseph, d'après un plan dressé par Mondelli, architecte, sous la date du 5 novembre 1841, le plan est supposé être fait d'après le plan original, alors en l'étude d'Edward Barnett, notaire, où lesdits lots sont situés dans l'îlet borné par les rues Jersey, (Pre-ton ou Annonciation), Laurel, (Live Oak ou Market), Arabella et Joseph et désignés dans cette affaire sous les Nos seize, dix sept et dix-huit, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

Etant trois des six lots de terre que le dit feu George Peltz donnait au dit George Beloe à acquis de Beloe par acte passé pardevant Ernest Commagere, notaire en cette ville, le 18 février 1867, enregistré au Bureau des transferts en cette ville, dans le livre No 6, folio 492 transfère à Jefferson au livre de transferts 1 J., folio 690 de la paroisse de Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12oct—12 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu et des installations, etc. de ce restaurant bien connu (ancien) No 23 rue St-Charles.

André Camors vs Mme Annie Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 44,220.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et en consentement des parties, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 novembre 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux (ancien) No 23 rue St-Charles Tout et partie l'ameublement, meubles, faïence et verrerie ustensiles de cuisine, vins, liqueurs, et autres propriétés dans les dits lieux, le tout constituant le contenu et les installations d'un restaurant de premier ordre.

L. tout d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 nov 11 15 19 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

George Bensel, agent de Mme B. Kern vs M. William.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, Lne. No 14,001—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, nouveau No 3906 rue Magazine, entre les rues Géal, Taylor et Austerlitz, dans le Sixième District de cette ville, MERCREDI, 21 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison; un piano Cable No 10,732 Conditions comptant à te lieux. D'après un inventaire enregistré en mon bureau. M. F. MICHEL, Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Lne.
11 nov—11 15 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Amanda Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 44,142—Division B.—Attendu que Thomas F. Griffin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Amanda Taylor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 nov—6 10 15

Succession de Pierre Domingo ou Demonque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,105—Division D.—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Domingo ou Demonque, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 nov—3 7 11

Succession de Mme Mary A. Keep.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,930—Division C—Attendu que Richard H. Browne a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Mary A. Keep, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3nov—3 7 11

Interdiction de Veuve Julien Dufort.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,061—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. A. C. Wadsworth curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6nov—6 10 15

AVIS AUX CREANCIERS

Charles Gauncheau Curateur vs. Jacob L. Itmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,834, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles Gauncheau, liquidateur de la raison sociale ci-devant existante entre Geo. E. Itmann et Jacob L. Itmann, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 nov—8 13 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,184. Division E—F. J. Barnes versus ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire F. J. Barnes soit convoquée et tenue pardevant Théodule Buisson, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 11 mai sur le décembre 1894, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Geo. W. Moore, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1894
[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 nov—9 13 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des **Ursulines** entre les rues **Remparts** et **Bourgogne** Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue **Union** entre les rues **Remparts** et **St-Claude**. Une maison double à un étage.

Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue des **Français** entre les rues **Moreles** et **St Claude** Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue **Bagatelle** entre les rues **Girod** et **Urquhart**. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE.

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE MME VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEBEC.

No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52** (anciens numéros) **rue Baronne**, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 5 octobre 1894 et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Ursulines, Bourgogne, Remparts** et **St-Philippe**, et mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines, par une profondeur de 60 pieds, borné sur un côté par la propriété de Mme Martin ou ses agents, et sur la gauche, par la propriété de M. Duverger ou ses agents. Etant la même propriété que la dite Veuve J. A. Lebec a acquise par achat, de François Ecrot par acte passé pardevant Joseph Lisbony, ancien notaire dans cette ville, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en briques, à un étage, avec corridor en commun, la divisant en deux corps de logis contenant ensemble six chambres, cuisine à deux étages, ayant 4 chambres, cave, water-works, etc., etc., connu par le numéro municipal 138 rue Ursulines.

2° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Urquhart, Girod maintenant Villeré et Union, faisant partie du lot désigné par le No 262 de l'îlet No 28 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesure, au pied français 30 pieds de face à la rue Bagatelle maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 263 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 262. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lebec a acquise de François Ecrot par acte passé pardevant Jos Lisbony, ancien notaire, le 3 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cave, puits, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.

3° **Deux certains lots de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan lithographié annexé à un acte de vente par J. h Hewett à Désarnant passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 22 septembre 1848 et est borné par les rues Français, Bons Enfants (maintenant St-Claude), Champs Elysées et Morales, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds lesquels dits lots font partie de deux lots désignés par les numéros 94 et 95 de l'îlet No 18 sur un plan du nouveau Faubourg Marigny. Etant la même propriété que la dite veuve J. A. Lebec a acquise de Mlle Anastasie Désarnant par acte passé pardevant Jos. Lisbony ancien notaire, le 24 septembre 1857. Les améliorations consistent en une résidence double ayant ensemble 8 chambres, bâtisse dans le fond avec 4 ou 5 chambres, lieux d'aisance, hangar, cave, etc. Connue par les numéros municipaux (vieux numéros) 155 et 157 rue Français.

4° **Une portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent, située dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Amour, maintenant Remparts, St-Claude et Français, faisant partie du lot désigné par le No 60 de l'îlet No 20 sur le plan du Faubourg Marigny; laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan par feu J. A. Perrilliat du 9 décembre 1844 en l'étude de Felix Percy, ancien notaire, et mesurant au pied américain, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 110 pieds et 27 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, désignée comme la même propriété que feue Veuve J. A. Lebec a acquise de Mlle Anastasie Désarnant, par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.

Les améliorations consistent en une résidence double en briques à un étage, avec six chambres avec 4 chambres, water works, lieux d'aisance, cave etc., connue par le numéro municipal 79 (vieux numéro) rue Union.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets d'acquéreur ou acquéreurs divisés en coupons représentant l'intérêt de la partie et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert de polices; 5 pour cent d'honoraires d'avocat et le pacte de non alienando, et l'acquéreur ou acquéreurs assumera le paiement de toutes les taxes de l'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent sur le montant de leur enchère, pour lier la vente.

Actes de vente, pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1 7 14 21 28—déc 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Argenterie et Piano, etc.—Succession de Mme Vve Joseph Alexandre Lebec—No 43 501 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 rue Commune—MARDI le 13 novembre 1894, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 138 rue des Ursulines, entre Remparts et Bourgogne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 octobre 1894 et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un assortiment de meubles de maison, argenterie, plaqué, linge de corps et de maison.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 1nov—1 5 10 13

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Annie A. Begue.

Deux Cottages à deux corps de logis, Nos 49 et 51 rue Villeré, Algers, 5me District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 (nouveau numéro) rue Commune—MARDI 4 décembre 1894, à midi, à la nouvelle Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 30 octobre 1894 rendu par l'Hon. G. A. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Veuve Annie A. Begue, No 43,027 du Dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre désignés sous les Nos 5 et 6 de l'îlet No 8, maintenant No 14, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District (Alger), bornés par les rues Villeré, Barthélemy, Sequin et Delaronde, lesquels lots mesurent chacun un pied français, trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de cent dix-huit pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine galeries, citernes, hangars, etc., et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, privilège et lien de vendeur et les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de leur enchère sera requis au moment de l'adjudication; les taxes de l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 nov 4 13 20 27—déc 2 3 4

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. Clausing et de Louisa Shaeffer, sa femme.

JEUDI, 22 NOVEMBRE.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet—Le JEUDI, 22 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 19 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. Clausing et Louisa Shaeffer, sa femme, No 43,715 du dossier de la dite cour, je procéderai à la vente à l'enchère publique—

Trois et demi (3 1/2) certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés à Carrollton, maintenant le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 57 C, ancien numéro; les dits lots sont désignés par les numéros 16 17 18 et le demi lot par le numéro 19; lots 16, 17, 18 ont chacun 30 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, la moitié du lot No 19 a 15 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, tous dans l'îlet borné par les rues Jackson, Mary, Plum et Claquième.

Conditions—Comptant.

Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumera les taxes de 1894, pardevant Fred Deibel, notaire aux frais de l'acquéreur.
21 oct—21—nov 4 18 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix, améliorée, Dans le Deuxième District.

Succession de Jérémiah Higgins et de Maria Higgins, son épouse.

No 43,802—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune — MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 13 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jeremiah Higgins, et de Maria Higgins, son épouse, Dossier No 43,802, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Rocheblave, Ste-Anne et Dorgenois, et désigné comme lot No 158 de l'îlet No 8 sur un plan par Chas A. De Armas, en date du 17 avril 1857, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure en mesure américaine, 37 pieds de face à la rue d'Orléans sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 82 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° **La moitié d'un autre lot de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent (consistant d'une vieille bâtisse en bois), situé dans le même district et îlet, comme le ci-dessus décrit, désigné comme lot No 43 de l'îlet 8, étant la moitié du dit lot situé le plus près de la rue Rocheblave et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo C. Préot notaire. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 23 octobre 1894, dans la succession de Mme L. M. Latapie, Dossier No 43,777, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Madison, Dublin et Napoléon, désignés comme les lots 26, 27 et 28 de l'îlet 309; les dits lots se touchent et mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 160 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 727 rue de la Commune.—MARDI, le 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt. Dossier No 43,434, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, à Hurstville, et désignés comme les lots 4 et 5 de l'îlet 47, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytania et la ligne de Bloomingdale. Lot No 4 fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Eléonor. Lot No 5 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et entre dans la même profondeur de l'autre côté sur la ligne de Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 et il fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—n 13 20 27 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernunfft

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 15 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernunfft, Dossier No 42,530, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 166 (maintenant îlet No 584), borné par les rues Long, St-George et Jéna et l'avenue Napoléon désignés comme les lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit îlet annexé à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 1 mars 1836; les dits lots mesurent chacun, 30 pieds, pied américain, 3½ pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de son adjudication.
17 oct—17 23 30—nov 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement

—POUR UNE—

Scierie, Chantier de Bois, Laiterie.

Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,

Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.

CES VASTES TERRES DE VALEUR,

Connues comme la "Propriété Mialocq,"

Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de péage du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialocq.

No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur-Bureau No 727 rue Commune près de la rue St-Charles.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jean Mialocq, Dossier No 40 990, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Tous les droits, titre, intérêt de la succession de Jean Mialocq en et à—

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean et désignés comme les lots Nos 1 et 2, sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, en date du 28 février 1848, et déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent, ensemble, mesure française, 175 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean, sur une profondeur de 405 pieds sur un chemin privé, courant en arrière du dit Bayou St Jean et de 500 pieds sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 10 pouces et 11 lignes en largeur sur la ligne du fond.

2° **Quatorze lots de terre** situés dans le même district et îlot, comme le ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les lots Nos 3, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant d'après le dit plan comme suit: le lot No 3, 90 pieds de face au bayou St-Jean sur 500 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 2; 560 pieds sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 7 19 se touchent et mesurent ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7; 545 pieds 10 pouces et 5 lignes sur les lignes divisant les lots Nos 19 et 20 et 1 172 pieds 11 pouces dans le fond.

Pour plus de renseignements voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues sur un prix de l'adjudication; un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons des facteurs et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle: plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos, ordres de la campagne promptement exécutés.
30 sept—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, — Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magasin et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 5 pouces, puis huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié ou plus comptant le reste, à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garanties. 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence de Choix.

Coin des rues Bienville et Dorgenois.

Succession de Mme Mary Kaveny.

No 43,857.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur — MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C; siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile du District, Division A, maintenant absent en congé, daté le 19 octobre 1894 et rendu dans la cession ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Le magasin et résidence en briques à un étage, bien situé coin Bienville et Dorgenois, ayant un large hangar de façade, magasin spacieux et 6 chambres, citerne, cour de derrière, etc. Le terrain formant le coin des rues Bienville et Dorgenois, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Douane et Broad, et mesurant 29 pieds, 8 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Dorgenois. A proximité de l'avenue Canal et du Marché Rocheblave, et dans un quartier bien habité.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant lors de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jas. J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 oct—21 28—nov 4 11 18 25—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un Bon Rapport, Nos 421 et 421 1-2 Avenue Melpomène,

Entre les rues Locust et Magnolia.

Dans l'affaire de Mary Ellen Williams, femme de James Scannell, vs Margaret F Kelly, mineure.

No 42,271—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan et de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, rendu le 4 octobre 1894, et signé le 10 octobre 1894, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le magnifique cottage double d'un bon rapport, No 421 et 421 1/2 avenue Melpomène, ayant galerie de façade, huit chambres, cuisine, cour de côté, cour et corridors de côtés. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Thalie et Locust, désigné par le No 13 d'après un plan de Renaistum, le dit lot mesurant 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de 76 pieds, d'après un croquis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté le 3 mai 1870, sur lequel le dit lot est aussi désigné par le No 13. Dans un district populeux, faisant face à une avenue, à proximité de chemins de fer électrique Julah Hart et le "red car line," et régulier en ce moment à raison de $240 par an.

Conditions—La moitié comptant, la balance du prix à un et deux ans, en billets, avec 8 pour cent d'intérêt, par an garanti par lieu du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent sur le prix au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 oct—24 28—nov 4 11 18 25—à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Emplacement d'Affaires dans le Quatrième District.

Nos 22 et 22 1/2, 24 et 26 rue Félicité, entre les rues Rousseau et St-Thomas.

A L'ENCAN.

Dans l'Affaire de Sarah Donegan vs M. J. Donegan et als.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 nouveau numéro 334 rue Carondelet—MERCREDI, 22 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 12 octobre 1894 et signé le 18 octobre 1894, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Félicité Rousseau [autrefois St-Amand], Ste-Marie et St Thomas [autrefois Bellegarde], mesurant 62 pieds de face à la rue Félicité, 6 pieds dans le fond, sur environ 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Rousseau et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté de la rue St Thomas.

Le dit lot ou portion de terre se composant de 27 pieds 9 pouces et 3 lignes de face sur la rue Félicité et toute la profondeur du lot No 2, tout le lot No 3 et la partie du fond du lot No 4, lesquels dits lot Nos 2, 3 et 4 sont ainsi désignés sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 31 décembre 1862, annexé à un acte de partage par devant S. Magner, ancien notaire, le 12 février 1863, et mieux désigné sur un plan annexé à un acte d'achat pardevant W. J. Castell, ancien notaire le 31 août 1879.

Les améliorations, sur la dite portion de terre, comprennent une bâtisse en bois d'un étage et demi, bien connu comme l'établissement de pompes funèbres du défunt Denis Donegan, aussi une résidence-cottage, contenant 4 chambres, 2 cabinets, cuisine, hangar, 2 citernes, etc., etc.

2° **Un certain lot ou portion de terre**, dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre A, sur un plan privé annexé à un acte de vente de Michael Skelly Jr. à Michael Skelly Sr. pardevant Jno Bendernagel, ancien notaire, le 30 juin 1880, et mesurant 40 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité, 45 pieds 5 pouces 3 lignes dans le fond sur 127 pieds 10 pouces de profondeur et de face à la rue Rousseau, et 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur le côté de la ligne opposée. La dite portion de terre est formée de tout le lot désigné par le No 1 par acte pardevant S Magner, ancien notaire le 2 mai 1863 et une portion des lots 2 et 4, par acte pardevant le dit notaire ci-dessus le 7 septembre 1866.

Les améliorations sur ladite portion de terre consistant d'un cottage double connu comme les Nos 22 et 22 1/2 rue Félicité, il est retiré de la rue et il a une barrière en fer sur la façade et 4 chambres de chaque côté, etc., toujours loués par des locataires payants.

Conditions de la vente: Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent comptant du prix de leur achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, notaire.
20oct—20 21 28—nov 4 11 18 22

Bureau du Board de Liquidation de la Dette de la Ville.—Chambre 5, Hôtel de Ville. Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1894.

Rachat du montant total des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de six pour cent.—Avis est par le présent donné que conformément à la Section No 1 de l'Acte No 58 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1882, la ville de la Nouvelle-Orléans rachètera le 1er janvier 1895 tout ces bons de six pour cent dont la date a été prolongée, émis d'après et par l'autorité dudit acte et dès lé numériquement comme suit:

$1,000 bons numérotés 1 à 5,935 inclusivement.
$500 bons numérotés 1 à 132 inclusivement.
$100 bons numérotés 1 à 101 inclusivement.
$50, bons numérotés 1 à 476 inclusivement.

Avis est aussi donné que tous les intérêts sur lesdits bons cesseront sur et après cette date.
E. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE JR, Secrétaire.
15 sept—au 1er jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RESIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

C'est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers, s'étendant de la Promenade Carondelet Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,

—AUSSI UN—

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania

Entre les rues Terpsichore et Euterpe

—ET UNE—

Vaste étendue de terre

—DANS LA—

Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez

No 38,841 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN encanteur, bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 5 novembre 1894 et d'un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La magnifique résidence en bois** à deux étages et mansarde, et immense terrain ornementé No 1,275 avenue St-Charles, le coin sud-ouest de la rue Bordeaux situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, ont elle est séparée par un vaste passage en treillage et une riche barrière en fer, et contient de larges verandas à porches, gardes à façade, une grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage ou the second story, cinq chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre finie et un débarras. Dans le fond est deux chambres à domestiques. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, fresques, papier mâché et tentures de la plus riche matériel et un dessin des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, magasin et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambres pour cocher chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux sont trois grandes citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'îlet et est distribué en allées pour y promener, de vastes gazons, d'arbres ombrageux, d'arbrisseaux et de fleurs rares. Le terrain mesure environ 129 pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur de 290 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 290 pieds 6 pouces sur la ligne de côté la plus proche de la rue Upperline et sur la ligne de côté par la propriété appartenant à Mme Mary C. Whann et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'Avenue St-Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de ses intérieurs et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et raffinée se trouveront rien de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Le splendide site manufacturier** comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé avec machine, fourneau, fours et le matériel qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Rocheblave et Dorgenois, et le terrain est décrit comme suit: les certains lots de terre, désignés par les Nos 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200, d'après un plan dressé par C. A. de Armas voyer, daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire, lesquels dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots 176 177 se touchent et touchant dans le fond les lots 199 et 200, et mesurant chaque 37 pieds de face à la rue St Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: le lot 190 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du côté de la rue Dorgenois du lot No 198, et le lot 200, de 213 pieds 4 pouces 6 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: Le lot 197 249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne le séparant du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant en total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et de 402 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Ceci est un des meilleurs sites pour une manufacture dans le Deuxième District, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du vieux bassin. Il est près de à rue Broad et possède une ligne de char sur la rue St Pierre.

3° **Le cottage double, en bois, à un étage**, Nos 1608 et 1610 rue Prytania, contenant plusieurs chambres, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Coliseum, Terpsichore et Euterpe. Le lot de terre est désigné par le No 6, et mesure 31 pieds 11 pouces de façade sur la rue Prytanée, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et se trouve à une distance de 64 pieds de l'encoignure de la rue Terpsichore. Le tout conformément à un plan dressé par E. Pillé, voyer. Une des plus jolies localités sur la rue Prytanée, touchant à la place Parkerson ou au Parc Colisée.

4° **Toute la partie de la Section vingt-six** (26) s'étendant sur le côté sud du Bayou Pierre, contenant 263 50/100 acres. Les lots 45 et 46 et une petite partie des lots Nos 1, 2 et 3 de la section vingt-sept (27) contenant 302 38/100 acres. Toute la section trente-quatre (34) à l'exception d'une petite partie sur le côté ouest appartenant à Pierre Lafitte et son épouse contenant 478 71/100 acres. Toute la section trente-cinq (35) moins 100 acres réservés à Pierre Lafitte et son épouse et six acres près pour la réclamation de Simon De Soto, contenant 479 20/100 acres, s'élevant à 1521 79/100 acres de terre et tous situés dans le township 13 Nord, range 12 ouest, paroisse De Soto, Lne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteurs des billets; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10 nov—10 17 24—1 8 13 déc

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS BIEN SITUES

—ET—

PRODUCTIFS

MAGASINS, RESIDENCES SIMPLES ET DOUBLES,

—ET—

Terrains Vacants dans le Premier District.

La Magnifique Pharmacie et Résidence,

No 520 avenue Canal, coin de la rue Broad.

La Commode Résidence à deux Etages,

Avec de Vastes Ecuries et Huit Terrains de Choix,

Coin N.-E. de la rue Broad et de l'avenue Cleveland.

Le Cottage Double Productif,

Nos 317 et 317 1/2 avenue Cleveland, près de la rue Broad.

La Jolie Résidence Simple,

Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Les Désirables Cottages Doubles et Simples.

Nos 29, 33 et 33 1/2 rue Broad, entre les rues Cleveland et Palmyre.

La Rangée de Résidences bien Situées,

Coin N. E. des rues Broad et Banks,

—ET—

Terrains Vacants de Choix sur l'avenue Broad et la rue Palmyre

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Patrick Kane.

No 37,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 11 décembre 1894, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A pour la paroisse d'Orléans, signé le 5me jour de novembre 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous de valeur ci-dessous décrites à savoir

1° **Le magasin et résidence simple bien bâti et désirablement situé** coin ouest de l'avenue Canal et de la rue Broad contenant galerie devant et sur le côté, 5 chambres hangar citerne et une grande écurie en bois à 2 étages à l'arrière. Le terrain est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Canal Gasquet [maintenant Cleveland], Broad et Dorgenois, désigné par le No 1 sur un plan dressé par Ed Barnett, le 9 mai 1879 déposé au bureau de Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville, comme plan "O," lequel lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur cent trente six pieds trois pouces et trois lignes de profondeur et façade à la rue Broad lesquelles il forme le coin. Située à la jonction des deux larges avenues et lignement pavées, cette propriété est extrêmement désirable pour affaires et est un placement d'une certaine production.

2° **L'agréable résidence en bois à deux étages**, avec large écurie à 2 étages et huit lots de terre, coin des rues Broad et Cleveland retirée du trottoir et contenant des galeries sur le devant, salle au-dessus et en dessous, grand salon, salle à manger, en suite, vaisselle, chambre de domestiques et chambre à repasser en dessous, sept chambres et octagon au dessus, 4 grandes citernes, bel ornement à deux étages pour voiture, avec deux chambres au dessus etc.

Les lots sont décrits comme suit, à savoir: Huit certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet, maintenant Cleveland, et White, désignés par les Nos 15 16, 17 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan croqué par L. W. Brown, le 12 août 1886 et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire public en cette ville le 4 octobre 1886 d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Lot No 15 30 pieds de face à la rue Broad, 130 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté la divisant de l'arrière des lots Nos 11, 12, 13 et 14, sur ledit plan; 131 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté du lot No 16 et 30 pieds de largeur dans le fond. Le lot No 16 mesure 31 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Broad sur 191 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No 15 et 191 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 31 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond. Le lot No 17 mesure 31 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Broad sur 191 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 16 et 191 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 18 et l'arrière des lots Nos 21 et 22 et 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 18 mesure 30 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Broad sur 131 pieds 3 pouces et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 132 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19 et 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 19 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Broad sur 132 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 18, et 132 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 20, et 30 pieds 5 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 20 forme le coin des rues Broad et Gasquet, maintenant Cleveland, et mesure 30 pieds et 5 pouces de face à la rue Broad sur 132 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 132 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, et 30 pieds et 5 pouces de largeur dans le fond; et les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, sur 91 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 20 pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue White, en commun avec les lots Nos 15 et 16 et les autres lots. A quelques yardes d'une ligne de chemin de fer électrique et du pavage en gravel de la rue du Canal, et faisant face à une large avenue cette spacieuse propriété offre une belle occasion pour des améliorations rémunératives.

3° **Le cottage double en bois productif** recouvert en ardoises Nos 317 et 317 1/2 rue Cleveland, anciennement Gasquet, près Broad ayant 4 chambres, hangars, citernes, arrière cour et allée de côté à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet maintenant Cleveland Canal, Broad et Dorgenois, commençant à une distance de à peu près soixante quinze pieds sept pouces du coin de la rue Gasquet maintenant Cleveland et Broad, mesurant à peu près quarante-trois pieds deux pouces trois lignes de face à la dite rue Cleveland (anciennement Gasquet) sur quatre-vingt dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain ou portion de terre étant formé de l'arrière (1) d'un certain terrain ou portion de terre dans le dit îlet et étant la portion de façade de ce certain terrain, désigné par la lettre A sur un plan fait par A. de Armas, voyer, et annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 26 de novembre 1877; le dit terrain ou portion de terre formant l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 60 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, et (2) un autre terrain ou portion de terre dans le même îlet, étant la portion de façade du dit certain terrain, désigné par le No 11 sur un plan dressé comme plan O, dans le bureau de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville le dit terrain ou portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Broad sur 118 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un quartier choisi, près de la ligne de Chars Electriques de la rue Canal, et régulièrement occupée.

4° **Le beau cottage double productif en bois, couvert en ardoises**, Nos 49 et 49 1/2 rue Broad coin Palmyre, contenant quatre chambres, hangars, citernes et arrière cour à chaque logement.

Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Broad, Palmyre et Banks et l'allée Jane, désigné par le No 1, sur un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 10 janvier 1867, une copie duquel a été annexée à un acte passé dans le bureau de Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, en date du 28 mars 1867, et le dit terrain mesure 25 pieds de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de cent un pieds neuf pouces, et 100 et ... pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne du lot numéro deux, le dit lot formant le coin des rues Broad et Palmyre. En bon état, faisant face à une large avenue et à proximité de l'Avenue Canal, toujours en demande par de bons locataires.

5° **Le cottage productif double en bois**, Nos 33 et 33 1/2 rue Broad, et la **demeure simple en bois**, No 29 rue Broad. Le cottage double contient quatre chambres, citernes, abavents, cours à l'arrière, etc., à chaque logement, et le cottage simple contient quatre chambres, abavent, citernes, etc. Le terrain est décrit comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre située dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Gasquet (maintenant Cleveland), Palmyre et White, laquelle dite portion de terre est divisée en deux lots désignés par les lettres Y et Z, sur un croquis particulier annexé à un acte d'inventaire de la succession de James Bradley, fait pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, en date du 31 janvier 1881; les dits lots mesurent chacun trente quatre pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent trois pieds (plus ou moins) entre lignes parallèles, commençant à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Broad et Gasquet (maintenant Cleveland), étant composé des terrains originaux numéros trois et quatre, moins trente pieds pris à l'arrière, et une portion du lot No deux; à proximité des chars électriques de l'Avenue Canal chemins convenables et en bon état, dans un district populeux.

6° **Le joli cottage simple en bois**, No 106 rue Banks entre les rues Broad et Dorgenois, contenant trois chambres, hangar, citerne, grande entrée pour voiture et arrière cour. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, maintenant avenue Tulane, Dorgenois, Banks et Broad, désigné comme lot No dix d'après un plan dressé par H. Moellhausen, ancien voyer, daté le 16 février 1845, déposé en l'étude de S. Philippe, notaire en cette ville, et aussi une copie duquel faite par C. A. Hedin, arbitre, déposé en l'étude de Michel Gernon, notaire public en cette ville, lequel terrain mesure en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une jolie demeure tranquille, à proximité des chars à prix uni à destination du bout de la rue Commune et de l'avenue Canal.

7° **Les jolies propriétés cottages à plusieurs corps de logis**, Nos 65, 67 et 67 1/2 et 69 Broad coin de la rue Banks. Le No 69 rue Broad est bâti à l'encoignure de la rue Banks et contient 4 chambres. Les Nos 65, 67 et 67 1/2 Broad sont une rangée de cottages en bois ayant 2 chambres chacun, etc. Les lots sont décrits comme suit: 1. Un certain lot de terre d'une forme triangulaire situé dans le dit Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks Broad, Palmyre et l'allée Jane à l'encoignure des rues Banks et Broad, et mesurant 32 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la première rue sur une profondeur de 88 pieds 2 pouces et 5 lignes de côté faisant face à la rue Broad et 93 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne opposée et étant désigné par la lettre A sur un croquis du voyer fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 18 juillet 1867. Et 2. Deux autres certains morceaux ou parcelles de terre situées dans le même district et îlet que la propriété ci-haut décrite, désignés par les numéros dix et onze sur un plan dressé par le dit J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 10 de janvier 1867, une copie conforme de laquelle est annexée au dit acte passé dans le bureau du dit E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 28 de mars 1867. Les dites parcelles de terre mesurent comme suit, à savoir: le lot No 10 11 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne du terrain No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 11, et 74 pieds 11 pouces sur une ligne oblique le séparant de la propriété, le lot A, ci-dessus premièrement décrite, et le lot No 11 mesurant 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Banks, 100 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne du dit lot No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10, et 18 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne le séparant dudit lot A la propriété dudit décrite, lesdits lots Nos 10 et 11 étant aussi désignés par les mêmes numéros sur ledit croquis dudit voyer J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 18 juillet 1867. Un bon coin pour affaires commerciales et dans un voisinage prospère. Une belle occasion pour un homme entreprenant.

8° **Le lot désirable pour bâtir**, rue Broad, entre les rues Banks et Palmyre, désigné comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le dit Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et White désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 605. Le dit lot No 2 mesure 25 pieds de face à la rue Broad sur 101 pieds de profondeur.

9° **Le lot de choix pour bâtir**, rue Palmyra, entre Broad et White, désigné comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le dit Premier district de cette ville, dans le même district et îlet comme la propriété ci-devant huitièmement décrite, désigné comme lot No 28 dans le dit îlet No 605, et mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur.

Ces deux lots jolis sont bien situés pour bâtir, à proximité de bons chemins et des lignes de chars électriques des marchés et des écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final; 5 pour cent frais d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement. Les polices d'assurance devront être transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., N. P. aux frais des acquéreurs.
10nov—10 11 18 25 déc 2 3 4 9 10 11

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables Cottages Simples et Doubles dans le Sixième District.

RUES CONSTANCE et LAUREL

Entre Cadiz et Valence.

Les chars électriques passeront en face.

Quatre lignes de chars à deux îlets.

Près des Eglises, Marchés et Ecoles.

Succession de Mme Mary L. Nash.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 43,294.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart Encanteur—bureau: No 19 Place Commerciale, MERCREDI, 12 décembre 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans Nos 50 et 52 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E No 43,294 daté et signé le 7 novembre 1894, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession ci-dessus désignée—

1° **Le joli cottage en bois** (couvert en ardoises) portant le No 846 rue Constance entre Cadiz et Valence, îlet rue Laurel, ayant six chambres, etc., cour de côté, retiré de la rue. Le lot mesure 30 pieds rue Constance sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles. Le tout plus ou moins, et loué à $11 par mois.

2° **Le tout et en particulier trois morceaux ou lots de terre**, ensemble avec le joli cottage double en bois recouvert en ardoises avec quatre chambres de chaque côté, hangar, etc., portant les Nos 815 et 815 1/2 rue Laurel entre Cadiz et Valence. Le tout comprenant le lot désigné par le numéro douze de l'îlet composé de soixante-dix sur un plan fait par D. M. Bresnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 4 lignes plus ou moins et l'autre portion de la dite terre mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et 3 lignes plus ou moins et composé du lot désigné par le numéro onze et touchant la portion du lot numéro dix l'îlet cent-soixante-six sur le dit plan de D M Bresnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884 et loué à $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de l'enchère s'il y en a, doit être représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et payable en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente; le dit acquéreur ou les dits acquéreurs devront faire un dépôt avec les Encanteurs au moment de la vente, 10 pour cent du prix de leur enchère. Les acquéreurs devront assumer en sus du prix de leur enchère les taxes de l'Etat et de la ville de 1894. Les propriétés devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets hypothécaires. 5 pour cent de honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection.

Les actes de vente pardevant H. Heidenhain, notaire, au frais des acquéreurs.
Voir les plans à la Bourse.
11nov—11 14 21 28—déc—5 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes propriétés de valeur dans le Troisième District.

Mme Victorine Cabos versus People's Slaughterhouse and Refrigerating Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 43,663—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Huit (8) certains lots de terre, avec les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et servitudes, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, formant l'îlet compris dans les rues des Remparts (autrefois Amour), Charbonnet, Adams et St-Claude (autrefois Bons-Enfants), désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots numéros un, deux, trois et quatre mesurent chacun cinquante-quatre pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre-vingt-dix-huit pieds trois pouces et une ligne; le lot No un formant l'encoignure des rues des Remparts et Charbonnet et le lot No quatre, formant l'encoignure des rues Remparts et Adams, et les lots Nos cinq, six, sept et huit, mesurant chacun cinquante-quatre pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent quatre vingt dix-huit pieds trois pouces et deux lignes; le lot No cinq, formant l'encoignure des rues St-Claude et Adams et le lot No huit formant l'encoignure des rues St-Claude et Charbonnet; le tout conformément à un plan dressé par C. A. de Armas, député-voyer général, daté du 5 février 1862 et déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Premier District.

F. Hollander & Co. versus James McGowan, Procès No 41,316.

Rosskam Gerstley & Co. versus James McGowan, Procès No 41,317.

Charles Feahney versus James McGowan, Procès No 41,658.

Anheuser Busch Brewing Association versus James McGowan, Procès No 43,269.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus et de trois writs de fieri facias dans les seconde, troisième et quatrième affaires ci-dessus, respectivement—tous à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus mentionnées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 302, borné par les rues Commune, Bassin, Gasquet et Franklin désigné comme lettre A, sur un plan de DeArmas en date du 28 juillet 1887 et mesurant trente-huit pieds onze pouces de face à la rue Bassin, cinquante deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade de cinquante huit pieds sept pouces sur l'Avenue Tulane ou Commune et soixante-six pieds neuf pouces sur la ligne opposée. Acquis au nom de Mary Meredith, épouse de James McGowan.

Saisi dans les affaires ci-dessus respectivement.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30 déc 7 13

LES Pilules de VALLET

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

Sont recommandées pour la guérison de la *Chlorose*, des *Pâles couleurs*, de l'*Anémie*, des *Pertes de sang* et *Pertes blanches* et de tous les états d'épuisement et de faiblesse générale.

NOTA Les PILULES de VALLET (vraies) sont blanches et sur chacune est écrit le nom *VALLET*.

PARIS, rue Jacob, 19 – Maison L. FRÈRE, A. CHAMPIGNY & Cie Sucrs – 19, rue Jacob, PARIS

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par le

SIROP HENRY MURE

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris

POUR LA GUERISON DE

ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, HYSTERO-ÉPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABÈTE SUCRÉ
MALADIES du CERVEAU et de la MOELLE ÉPINIÈRE, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES
MIGRAINES, INSOMNIE, ÉBLOUISSEMENTS, CONGESTIONS CÉRÉBRALES, SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.

HENRY MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT (France)

DÉPÔT A LA *Nouvelle-Orléans* : J. L. LYONS & Co. 42-44, Camp.

PURGATIFS et DÉPURATIFS

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre les

ENGORGEMENTS D'INTESTINS

(Constipation, Migraine, Congestion, etc.)

Très contrefaits et imités sous d'autres noms.

Exiger l'Etiquette CI-JOINTE EN 4 COULEURS

Boîtes dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN à L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à PARIS, possède à la fois les principes actifs de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, est souverain contre la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE, et toutes les MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ

REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA

PHTHISIE PULMONAIRE

Dépôt général PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21

Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

PILULES PURGATIVES du Dr GUILLIÉ

d'Extrait d'Elixir Tonique Antiglaireux du Dr Guillié

Préparées par le Docteur Paul GAGE Fils, Pharmacien de 1re Classe

PARIS — 9, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 9 — PARIS

PLUS DE TROIS QUARTS DE SIÈCLE DE SUCCÈS

ont démontré que l'ÉLIXIR DU Dr GUILLIÉ était le meilleur remède contre les maladies du FOIE, de la PEAU, le RHUMATISME, la GOUTTE, les FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES, la GRIPPE et INFLUENZA et toutes les maladies causées par la Bile et les Glaires.

LES PILULES D'EXTRAIT D'ÉLIXIR DE GUILLIÉ

contiennent sous un petit volume toutes les propriétés toni-purgatives de l'ÉLIXIR

Dépôt dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries.

ASTHME & CATARRHES

Guéri par les CIGARETTES ou la POUDRE **ESPIC**

OPPRESSIONS - TOUX - RHUMES - NÉVRALGIES

Vente en Gros J. ESPIC, 20, rue Saint-Lazare, PARIS. Exiger la signature.

Dépositaires à la NOUVELLE-ORLÉANS : J.-L. LYONS ET Cie; — FINLAY ET BRUNSWIG.

Et dans toutes les principales Pharmacies des États-Unis.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex. 7:35 am	No 6 Fast Mail. 7:40am
No 7 Coast Acc. 8:55 am	No 4 Fast Ex. 11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:00 pm	No 8 Ocean Acc. 3:25 pm
No 5 F's Mail. 10:25pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express 8:50pm	No 26, Local Mail and Express 7:00am
No 2, New Orleans Limited 7:20pm	No 4, Chicago Limited 11:30am
No 1, Fast Mail 8:30am	No 2 Fast Mail 6:00pm
No 33 Exc. dimanche 8:25pm	No 34 Exc. dimanche 7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train 10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train 4.00pm
No 21, Vicksburg Express 5 50 pm	Vicksburg Express 7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited 12:50 pm	No 2 Limited 3 30pm
No 3 Fast Mail 6:30 am	No 6 8:30am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex. 7:00pm	No 53, Cal. Ex. 8:15 am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex. 9:15am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex. 6:05pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio 7:06pm	California Ex. 9:10am
California Ex. 10:35am	San Antonio 5:20pm
EAST LOUISIANA RAILROAD.	
Excursion le dimanche seulement.	
No 9 6:40 pm	No 10 8:00 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7 8:20 am	No 8 3:45 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache 9:00 am	Pte-la-Hache 7:00am
" 4:15pm	" 5:00pm
Shell Beach 2:40pm	Shell Beach 10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache 9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach 7:15am
Shell Beach 9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach 4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache 7:00pm	Shell Beach 5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger 10:00 am	Alger 4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger 6:05 pm	Alger 8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger 6:40 pm	Alger 8:00 am

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship ang Constan e, Rose Brême.
Steamship ang Halley, Fairel, Liverpool.
Steamship am Rover, Colombo, Ceiba, etc sur lest.
Steamship ang Electrician, Shaw, Liverpool
Steamship ang Lord Charlemont, Parker, Havre
Steamship ang Merchant, Goldman, Liverpool
Steamship ang Royal Welsh, Tait, Dunkerque, via Norfolk, Va.
Steamship (am) New Orleans, Betts, New-York.

ARRIVÉS.

Steamship norv Yumini, Mathiesen Santa Marta
Steamship ang Floridian, King, Liverpool via Vera Cruz, Progreso et Tampico.
Steamship am Knickerbocker, Halsey, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Teche, Blanchard Donaldsonville.
T P Leathers, Carbine, Vaucluse.
State of Missouri, Conlon, St-Louis.
Assumption Dodd, Donaldsonville.
Jesse K Bell, Entricken, Waterloo.
Belle of the Coast, Aiken, New Hope.
Josie W. Landry, Donaldsonville.
Jno D Scully, Wood, Plaquemine.

EXPORTATIONS

HAVRE—par steamship Lord Charlemont—7831 balles coton

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Assumption—1160 barils sucre 166 barils melasse
WATERLOO—par steamer Jesse K Bell—231 balles coton 84 sacs graine coton 1760 barils sucre 537 barils melasse
NEW HOPE—par steamer Belle of the Coast 50 boucauts sucre 1874 barils sucre 517 barils melasse 1 sacs riz brut
DONALDSONVILLE—par steamer Josie W 462 barils sucre 154 barils melasse
PLAQUEMINE—par steamer Jahn D Scully—29 boucauts sucre 521 barils sucre 309 barils melasse
DONALDSONVILLE—par steamer Teche—1065 barils sucre 281 barils melasse 57 boucauts sucre
VAUCLUSE—par steamer T P Leathers—2645 balles coton 61 sacs graine coton
ST-LOUIS—par steamer State of Missouri—970 balles coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—377 barils sucre 84 sacs riz brut
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—620 balles coton
Q. & C. & NORTHEASTERN R.—529 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—7847 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—5821 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—7368 balles coton 4018 barils sucre 258 sacs sucre 371 barils melasse 4876 sacs riz brut

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Agapanthus, Ted parti 3 nov
Steamship Akaba, Carter parti 7 nov
Steamship El Dorado, Percy parti 8 nov
Steamship Knickerbocker, Halsey parti 3 nov
Steamship Excelsior, Byrne parti 3 nov
Steamship El Norte, Hawthorne parti 6 nov

LIVERPOOL.

Steamship Navigator, Rutherford parti 3 nov
Steamship Engineer, Wood parti 31 oct
Steamship Orion, —— parti 27 oct
Steamship Cuban, Howell parti 27 oct
Steamship Darien, Wrake parti 10 oct
Steamship Nicaraguan, Wilder parti 17 oct
Steamship Bernard Hall, —— parti 20 oct
Steamship Astronomer, Wallace parti 6 oct
Steamship Floridian, King parti 26 sept
Steamship Bona, Harvey parti 8 oct
Steamship Arab, —— parti 4 nov

LONDRES

Steamship Glenogle, Duke parti 3 nov
Barque Hans Lenander, —— partie 14 sept
Barque Santa Anna et Maria, Campaneder partie 30 août

SHIELDS, ANG.

Steamship Victory —— parti 2 nov
Steamship Crane, —— parti 25 oct
Steamship Alcedene, Franks parti 11 oct
Steamship Undaunted, Ecosate parti 18 oct
Steamship Abana, Foreman parti 22 oct
Barque Pallas, Petersen partie 28 sept

MARSEILLE.

Barque Francisca, Mareeca partie 29 oct
Barque Adele, Stefanovich partie 5 sept

CURAÇAO.

Steamship Egyptian Prince, Dunbar parti 8 sept

GREENOCK.

Navire Stallwart, Cann parti 29 sept

RIO DE JANEIRO

Steamship Mariposa, Cordoes parti 27 oct
Barque Nanny, Schultz partie 26 sept

BREME

Steamship European, Barnes parti 26 oct
Steamship Harmona, Meyer parti 21 oct

PHILADELPHIE.

Goëlette Ida C Southard, Blake partie 4 oct

NEWPORT.

Steamship Nutfield, —— parti 14 oct
Steamship Leyden, —— parti 18 oct

CARDIFF.

Steamship Knight Errant, Matthews parti 24 oct
Steamship Mason, —— parti 20 oct
Steamship Knight Templar, —— parti 19 oct

BARRY.

Steamship Assaye, —— parti 25 oct
Steamship Ivan, —— parti 26 oct
Steamship Ikbal, Dolargie parti 27 oct

HAMBOURG.

Steamship Josia, —— parti 30 oct

BORDEAUX.

Steamship Canaries, Duret parti 10 oct

NEWPORT, ANG

Steamship Memnon, Bales parti 3 nov

HULL ANG.

Barque Saturnus, Rettigers partie 3 nov

[illegible]

Steamship European, Barnes parti 4 nov

BLYTH.

Steamship Tiverton, —— parti 6 nov

ST-LUCIA.

Steamship Bellerden, —— parti 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

First Street German Presbyterian Church —versus— Bernhard Meyer, syndic provisoire des créanciers de John Henry, insolvable.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44 053.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Webster et Constance et la ligne de Bloomingdale, étant l'îlet désigné par le numéro vingt-cinq, sur le plan original de Burtheville, les dits lots se touchent et sont désignés par les numéros dix-neuf et vingt sur le plan original et mesurent chacun vingt huit pieds, six pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent-quarante deux pieds, six pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30—déc 7 13.